

391 av. J.-C.

et rapide essor, et faillit être renversée sous les coups des Barbares. Rien dans le cours naturel des événements ne donnait à prévoir un tel danger : les Romains seuls l'appelèrent sur leur tête à force d'orgueil et d'imprudence. Les hordes gauloises avaient passé le fleuve après la prise de Melpum, et se répandaient avec une furie irrésistible dans toute l'Italie septentrionale, occupant les plaines ouvertes de la rive cispadane et les rivages de l'Adriatique : de là, franchissant l'Apennin, elles descendirent dans l'Étrurie propre. Quelques années plus tard (363), elles étaient au cœur du pays, et une armée de *Sénons* assiégeait *Clusium* (*Chiusi*, sur la limite des États de l'Église et de la Toscane). Tel était alors l'abaissement des Étrusques, qu'ils sollicitèrent le secours des destructeurs de Véies. Peut-être eût-il été sage à ceux-ci d'accorder l'assistance demandée, de combattre ensemble les Gaulois, et de saisir l'occasion offerte d'imposer le joug romain à toute l'Étrurie. Mais une telle intervention aurait voulu des visées trop hautes. Il eût fallu porter tout d'abord les armes de la République jusqu'aux frontières du nord de la confédération étrusque : les conceptions des hommes d'État de Rome n'allaient point encore aussi loin. Il eût donc mieux valu s'abstenir. Mais on choisit follement un moyen terme. On refusa l'armée de secours et l'on envoya une ambassade aux Gaulois, s'imaginant plus follement encore qu'il suffirait de quelques paroles de jactance pour les arrêter. Comme elles restèrent sans effet, les envoyés romains, comptant sur l'impunité, commirent une insigne violation du droit des gens ; ils combattirent dans les rangs des défenseurs de Clusium, où l'un des leurs renversa un chef gaulois à bas de son cheval, et le tua. Dans cette circonstance la modération et la sagesse furent du côté des Barbares. Ils envoyèrent demander aux Romains la remise des coupables d'un attentat proscrit par la loi

commune des nations. Le sénat était d'avis de les livrer. Mais le peuple se sentit ému en faveur de ses compatriotes ; il ne voulut pas être juste envers l'étranger, et refusa toute satisfaction. On raconte même qu'il nomma tribuns consulaires, pour l'an 364, les téméraires champions des gens de Clusium. L'année 364¹ devait être funeste entre toutes. Le *Brenn* (*Brennus*) ou général des Gaulois lève le siège de Clusium, et toutes ses bandes (au nombre de cent soixante-dix mille têtes, dit-on) se précipitent contre Rome. Les Gaulois avaient l'habitude de ces invasions en masse poussées jusque dans des contrées inconnues ou lointaines : véritables armées d'émigrants, ils marchaient sans se couvrir, sans se ménager une retraite. Quant aux Romains, nul chez eux ne soupçonnait l'imminence du danger et la soudaineté de l'attaque. Les Gaulois avaient déjà passé le Tibre et n'étaient plus guère qu'à six lieues des portes de Rome, quand, le 18 juillet, ils se trouvèrent en face d'une armée de légionnaires. Ceux-ci s'avançaient à l'étourdie et en présomptueux contre une bande de brigands, pensaient-ils, et non contre une armée régulière. Leurs chefs étaient sans expérience : à la suite des dissensions intestines de la République, Camille se tenait à l'écart. Ces Gaulois n'étaient que des brutes sauvages ! Qu'avait-on besoin en allant les chercher d'établir un camp et d'assurer ses derrières ?... Mais il se trouva que ces sauvages étaient des soldats sachant mépriser la mort ; que leur manière de se battre était nouvelle et terrible. L'épée nue au poing, ils se jettent furieux et bondissants sur la phalange romaine, et la culbutent du premier choc. La défaite est complète, les Romains terrifiés met-

390 av. J.-C.

Bataille
de l'Allia.

¹ Nous donnons ici la date usuelle, 390 av. J.-C. — Dans la réalité, la prise de Rome correspond à la première année de la 99^e olympiade, soit à l'an 388 av. J.-C. Cette différence tient à la computation vicieuse du calendrier Romain.

Prise de Rome.

tent le fleuve entre eux et les Barbares qui les poursuivent, et vont se réfugier dans Véies. On tenait Rome pour perdue; ceux qui étaient restés dans ses murs et les fuyards revenus de l'Allia n'étaient plus en état de la défendre. Trois jours après la bataille, l'ennemi entra par les portes laissées ouvertes; on avait mis à profit ce court répit pour placer en sûreté ou enfouir les choses sacrées, et ce qui importait davantage, pour loger une forte garnison dans la citadelle, en l'approvisionnant des vivres nécessaires. On n'y laissa entrer que ceux qui pouvaient porter les armes: on n'avait pas de quoi nourrir tout le monde. La multitude non armée alla chercher un refuge dans les villes voisines: un grand nombre, les personnages âgés et considérables, entre autres, ne voulant pas survivre à la ruine de la ville, attendirent dans leurs maisons la mort que leur apportait le fer des Barbares. Ils arrivèrent massacrant et pillant tout; puis ils mirent le feu aux quatre coins de Rome sous les yeux de la garnison du Capitole. Mais ils ne savaient pas mener le siège d'une place forte; et il leur fallut bloquer l'âpre rocher de la citadelle, luttant contre l'ennui et les difficultés de toutes sortes; ne pouvant se procurer de quoi vivre pour leur immense multitude, qu'en envoyant au loin des fourrageurs armés, lesquels eurent maille à partir avec les populations des cités latines, avec les soldats d'Ardée, surtout, braves à la fois et heureux dans ces combats de tous les jours. Pendant sept longs mois, ils s'obstinèrent au pied du Capitole, déployant une énergie sans exemple dans une telle situation. Déjà les vivres manquaient aux défenseurs de la citadelle romaine; déjà, durant une nuit obscure, sans les cris des oies du Capitole, et sans la valeur de *Marcus Manlius*, qu'elles avaient éveillé, celle-ci aurait été surprise et emportée de vive force. Tout à coup les Barbares apprennent que les Vénètes ont envahi leur nou-

veau territoire transpadan; ils consentent alors à s'éloigner moyennant rançon. L'histoire de l'épée du *Brenn*, jetée sur l'un des plateaux de la balance où se pesait l'or romain, exprime au vrai l'état des choses. Le fer des Barbares avait vaincu; mais ils vendirent leur victoire et abandonnèrent leur conquête. La défaite de l'armée, la catastrophe de l'incendie; le 18 juillet, et le ruisseau de l'*Allia*; le lieu où avaient été enterrés les vases sacrés; le lieu où avait été repoussée l'escalade nocturne de la citadelle; toutes ces circonstances de la terrible invasion de la ville, conservées dans les souvenirs des contemporains, sont allées de même frapper l'imagination des peuples des temps postérieurs: et nous avons peine à nous dire que deux mille ans déjà se sont passés, depuis le jour où les oies historiques du Capitole se montrèrent gardiennes plus vigilantes que la garnison apostée pour le défendre. A Rome, il fut ordonné qu'à l'avenir, au cas d'une invasion gauloise [*Gallicus tumultus*], nul ne pourrait revendiquer la dispense du service militaire; on compta désormais par les années à dater de la prise de la ville; et le retentissement de ce terrible événement s'étendant par tout le monde civilisé, il en fut aussi fait mention dans les annales des Grecs. Que si pourtant on l'envisage dans ses résultats, le combat de l'Allia ne peut être rangé parmi les événements décisifs de l'histoire. Il n'a apporté aucun changement dans la condition politique de Rome. Les Gaulois une fois partis avec l'or du rachat, qu'une tradition inventée après coup fait reconquérir et rapporter à Rome par Camille, on voit les fugitifs revenir dans la ville; rejeter, à la demande du héros des anciennes guerres, la motion faite par un citoyen timide d'aller demander asile à l'étrusienne Véies: les maisons sortant de leurs ruines se reconstruisent à la hâte et en désordre (les rues étroites et tortueuses de Rome remontent à cette époque), et la

République reprend aussitôt son ancienne puissance. Peut-être même faut-il le reconnaître, l'invasion celtique a aidé à aplanir, sinon au premier moment, du moins au bout d'un temps très-court, les rivalités profondes qui divisaient Rome et l'Étrurie; elle a, dans tous les cas, resserré plus fortement l'unité nationale de Rome et du Latium. La guerre gauloise n'a point été, comme les guerres avec l'Étrurie, avec les Samnites, le choc de deux empires, exerçant l'un sur l'autre l'attraction de leurs forces respectives : elle ne se peut comparer qu'à une de ces révolutions de la nature, après lesquelles se rassemble promptement l'équilibre du monde, quand il n'a pas été entièrement détruit.

Les Gaulois sont souvent revenus dans le Latium.

367 av. J.-C.

En 387, Camille les bat non loin d'Albe; ce fût là la dernière victoire du vieux guerrier, six fois revêtu du tribunat consulaire, cinq fois dictateur, quatre fois triomphateur sur la plate-forme du Capitole. En 393, le dictateur *Titus Quinctius Pennus* campe en face d'eux au pont de l'Anio, à moins d'une lieue de la ville; mais le torrent s'écoule vers la Campanie, avant qu'on en vienne aux mains. En 394, le dictateur *Quintus Servilius Ahala* combat devant la *porte Colline* contre les mêmes hordes, à leur retour du sud. En 396, le dictateur *Gaius Sulpicius Peticus* leur inflige une défaite sanglante. En 404, ils campent, durant tout l'hiver, sur le mont Albain; ils se battent le long des côtes avec les pirates grecs et leur disputent leur butin; *Lucius Furius Camillus* ne peut les chasser que l'année d'après. *Aristote*, contemporain du fait (370-432), en a ouï parler jusque dans Athènes. Mais toutes ces invasions, si terribles ou si incommodes qu'elles aient été, n'eurent jamais non plus une importance sérieuse; elles passent comme des accidents, dont l'histoire n'a pas à tenir compte; et leur résultat le plus clair est d'avoir fait des Romains, à

384-322.

leurs propres yeux comme aux yeux de l'étranger, le boulevard de la civilisation italienne contre la barbarie, d'où qu'elle vienne. Cette opinion a, plus qu'on ne croit, aidé à la fortune de Rome, dans l'ancien monde.

Les Étrusques avaient profité de l'invasion des Gaulois pour investir Véies; mais ils le firent sans succès, n'ayant pu réunir des forces suffisantes. Les Celtes avaient à peine cessé d'être en vue que le Latium se retourne avec une énergie nouvelle contre la Toscane. Les défaites succèdent aux défaites; et l'Étrurie méridionale, jusqu'aux *collines Ciminiennes*, demeure à toujours annexée au territoire romain. Quatre tribus citoyennes sont organisées autour de *Véies*, de *Capène* et de *Faléries* (367); et la frontière, conquise au nord, est assurée par la création des deux forteresses de *Sutrium* (374), et de *Nepete* (381)¹. Ces contrées fertiles se couvrent de colons romains et se font rapidement romaines. Vers 396, il est vrai, Tarquinies, Caéré, Faléries plus rapprochées de Rome, tentent encore de se soulever: trois cent sept prisonniers, faits dans la première campagne, sont massacrés sur le *Forum* de Tarquinies, tant est grande la haine contre l'ambition romaine; mais cette haine demeure impuissante; et pour obtenir la paix (403) Caéré, qui, placée moins loin de Rome, est d'autant plus sévèrement punie, se voit contrainte d'abandonner la moitié de son territoire, et d'entrer, avec le peu qui lui reste, dans l'alliance de la République. Sortant de la confédération étrusque, elle tombe dans la dépendance de sa puissante voisine. Il ne parut pas prudent d'imposer les droits civiques romains à une cité déjà éloignée de la métropole et peuplée d'habitans appartenant à une

Nouvelles
conquêtes
de Rome
en Étrurie.

387 v. J.-C.

3. 373.

358.

¹ [Sutri, entre les lacs de Vico et de Bracciano : Nepi est non loin de là.]

race étrangère, tandis qu'il y avait eu tout avantage à le faire vis-à-vis des Latins et des Volsques, issus d'une commune origine. On se contenta de donner aux *Caerites* la cité sans les droits électoraux actifs et passifs (*civitas sine suffragio*) : c'était dans la réalité les faire sujets de Rome (*subditi*), pour les appeler d'un nom fréquemment usité par la suite. La cité assujettie perdait son autonomie politique, mais elle continuait de s'administrer elle-même. A peu de temps de là, Faléries, qui, au sein de l'empire étrusque, avait su conserver, quasi-intacte, sa nationalité latine originaire, quitte aussi la confédération toscane, et conclut avec Rome un traité d'alliance éternelle. Toute l'Étrurie du sud, sous une forme ou sous une autre, appartient désormais à la domination romaine. Quant à Tarquinies et à l'Étrurie septentrionale, Rome les enchaîne pour longtemps en leur imposant une paix de quatre cents mois (403).

354 av. J.-C.

Pacification
de l'Italie
septentrionale.

Dans l'Italie du nord la paix se fait peu à peu ; un état de choses durable commence, et les peuples, jadis tourmentés par tant d'orages, s'établissent dans des frontières définitives. Les invasions par les passages des Alpes ont cessé, soit à cause de la défense désespérée que leur opposent les Étrusques, resserrés sur un territoire amoindri, et les Romains devenus plus puissants au lendemain de leur désastre ; soit par l'effet de révolutions inconnues de l'autre côté de la chaîne Alpestre. Entre celle-ci et l'Apennin, jusqu'aux Abruzzes, les Gaulois sont désormais la nation prédominante ; ils occupent les terres et les riches prairies de la plaine : toutefois, leur occupation reste superficielle. De même que leurs institutions politiques sont sans cohésion, de même leur domination ne plonge pas de racines profondes dans le sol, et leur possession n'est rien moins qu'exclusive. Quelle était alors la condition des

régions des Alpes ? Comment s'y opéra le mélange des émigrants celtiques avec les races Étrusques ou autres qui les y avaient précédés ? Nous ne le saurions exactement dire. Jusque dans les temps postérieurs, il ne nous est parvenu que des renseignements fort peu certains sur la nationalité des peuples de ces contrées. Un fait est indubitable : c'est que les Étrusques, ou, pour les appeler du nom qu'ils prenaient, les *Raetiens*, se maintiennent dans les *Grisons* et le *Tyrol* ; et les *Ombriens*, dans les vallées de l'Apennin. Au nord-est des bouches du Pô sont les *Vénètes*, qui appartiennent à une autre langue ; et, dans les montagnes de l'ouest, restent cantonnées les peuplades *Ligures* qui, s'étendant jusqu'à *Pise* et *Arezzo*, séparent les campagnes Gauloises de l'Étrurie. Au centre de ces régions diverses, les Gaulois, en effet, se sont définitivement fixés, les *Insubres* et les *Cénomans* dans la plaine, au nord du fleuve ; les *Boïens*, au sud ; et le long de la côte adriatique, d'Ariminum (*Rimini*) à Ancône, sur le « territoire gaulois » proprement dit (*ager Gallicus*), les *Sénons* ; sans compter quelques autres tribus encore. Dans cette région même, il a dû subsister aussi un certain nombre d'établissements Étrusques, de même qu'en Asie, Éphèse et Milet s'étaient maintenues au milieu de l'empire Perse. Jusque sous l'Empire, *Mantoue*, dans son île, et grâce au lac qui l'enveloppe, restera étrusque. On en peut dire autant, peut-être, d'*Hatria*, dans le delta du Pô, s'il faut en croire les nombreux vases trouvés dans les fouilles. Enfin, le document de géographie côtière connu sous le nom de *Scylax* (418), en mentionnant *Hatria* et *Spina*, leur donne la qualification de terres Étrusques. Tenant compte de tous ces faits, on comprend aussitôt comment les corsaires Toscans ont rendu peu sûre la navigation du golfe jusque fort avant dans le v^e siècle ; comment Denys de Syra-

336 av. J.-C.

cuse a été conduit à vouloir couvrir ces mêmes rivages de colonies ; comment, enfin, Athènes elle-même, ainsi que nous l'enseigne un document récent, avait décidé qu'elle y enverrait aussi des colons, dans le but de protéger sa marine et son commerce contre les coups de main des pirates Tyrrhéniens (429). Mais, quelque nombreux, quelque importants qu'ils aient pu être, les établissements de la côte orientale n'étaient déjà plus que les débris, les vestiges isolés d'un empire désormais disparu, et si les individus y trouvèrent encore matière à succès, dans le négoce en temps de paix, ou dans les bénéfices de la guerre, la nation Étrusque n'en tire pas profit pour elle-même. Sous un autre rapport, il convient de reconnaître que, chez les Toscans à demi indépendants de l'Adriatique, il existait le germe d'une culture, dont nous retrouvons plus tard les résultats chez les Gaulois et les nations Alpestres (I, p. 288). Déjà, sans doute, les bandes des envahisseurs abandonnent d'elles-mêmes, comme Scylax le dit encore, les pratiques de la guerre, et s'assoient tranquillement dans les fertiles plaines du Pô. Quoi qu'il en soit, les premiers rudiments de l'industrie et des arts, ainsi que l'alphabet et l'écriture, sont un legs de l'Étrurie aux Celtes de Lombardie, aux peuples des Alpes, à ceux de la Styrie actuelle.

L'Étrurie propre
à la paix.
Sa décadence.

Après la perte de leurs possessions de Campanie et de leurs territoires au nord de l'Apennin, ou au sud de la forêt Ciminienne, les Étrusques vivent resserrés dans d'étroites frontières : pour eux, les temps ne sont plus de la puissance et de l'ambition conquérante. La nationalité Étrusque subit au dedans le contre-coup de sa déchéance au dehors ; et les germes de dissolution que depuis longtemps elle recèle se développent au grand jour. Il faut lire, dans les auteurs grecs contemporains, le récit des fantaisies inouïes, excessives, du luxe toscan.

Les poètes de l'Italie du sud, durant le v^e siècle de Rome, célèbrent les vins de Tyrrhénie, et les historiens, *Timée*, *Théopompe*, dépeignent à l'envi les habitudes efféminées des Étrusques, la recherche de leur table et ce dévergondage de mœurs qui ne le cède en rien aux excès de la luxure byzantine. L'authenticité des détails manque à leurs récits, sans nul doute. Il en ressort du moins, en toute certitude, que ce fut de l'Étrurie que vinrent à Rome les horribles spectacles des combats de gladiateurs, cette lèpre de la cité impériale et de la société antique dans ses derniers âges. On ne saurait douter dès lors de l'état de décadence profonde des Toscans à l'époque où nous touchons. Leur condition politique en porte imprimé le cachet non méconnaissable. Si pauvres que soient les sources, en ce qui les concerne, nous voyons clairement chez eux prédominer des tendances aristocratiques, absolument comme à Rome, mais plus absolues, plus funestes encore, s'il est possible. La royauté est abolie dans toutes leurs villes, à peu près vers le temps de la prise de Véies : elle fait place au régime d'une sorte de *patriciat* qui, le relâchement du lien fédéral y aidant, va grandissant partout sans presque rencontrer d'obstacles. Il ne sait pas, sauf en de trop rares circonstances, réunir toutes les cités dans l'intérêt de la commune défense. *Volsinies* possède bien encore une *hégémonie* nominale ; mais qu'il y a loin de là à la force puissante et concertée de Rome à la tête des Latins ! En Étrurie aussi, les citoyens appartenant aux anciens ordres luttent pour leurs privilèges, pour la possession exclusive des charges publiques et la jouissance à eux seuls des produits *communaux* ; mais tandis qu'à Rome les succès et les victoires au dehors permettent de donner, aux dépens de l'ennemi, quelque satisfaction aux exigences du prolétariat souffrant, ouvrent toute une vaste carrière aux ambitieux, et sauvent ainsi la république ;

en Étrurie, quand la monarchie est renversée, quand surtout le monopole théocratique des nobles se brise, l'abîme reste ouvert et il dévore toutes choses, institutions politiques, morales et économiques. D'immenses richesses, la propriété foncière presque tout entière s'étaient accumulées dans les mains d'un petit nombre de nobles; et, à côté d'eux, les masses végétaient misérables. Des révolutions sociales éclatèrent, qui doubleaient le mal, au lieu de le guérir, et l'impuissance du pouvoir central fut telle, qu'à un jour donné, dans Arretium (453), dans Volsinies par exemple (488), l'aristocratie, accablée par la plèbe furieuse, se vit forcée d'appeler à son secours la vieille ennemie du pays. Rome vint : elle rétablit l'ordre; mais elle mit fin du même coup au dernier reste de l'indépendance nationale. La puissance du peuple Étrusque avait été frappée à mort dans les fatales journées de Melpum et de Véies. Plus tard, s'il tente encore d'entrer en révolte contre son nouveau maître, il ne le fera plus jamais que sur les incitations venues du dehors, et lorsqu'un autre peuple, celui des vaillants Samnites, lui apportera son aide avec l'espoir de la délivrance.

301.266.

CHAPITRE V

ASSUJETTISSEMENT DU LATIUM ET DE LA CAMPANIE.

La grande œuvre des rois avait été l'établissement de la suprématie de Rome dans le Latium, sous la forme d'une véritable hégémonie. Les révolutions ou les réformes de la constitution ne pouvaient pas ne pas amener aussi des changements sensibles dans les rapports existants. Le bon sens l'indique et la tradition le confirme. La confédération Romano-latine fut souvent ébranlée par le contre-coup de ces révolutions : témoin la légende de la bataille du *lac Regille*¹, toute chargée de brillantes et vives couleurs. Le dictateur ou consul *Aulus Postumius* (255 ou 258?) y aurait vaincu les Latins avec l'aide des *Dioscures* : après quoi aurait été renouvelé le pacte d'éternelle alliance, sous le deuxième consulat et par l'entremise de *Spurius Cassius* (261). Mais ces récits, tout curieux qu'ils soient, ne nous font en aucune façon connaître ce qu'il nous importerait le plus de savoir. Quelle place fut assignée à la jeune ré-

L'hégémonie de Rome ébranlée dans le Latium, puis fondée à nouveau.

499 ou 496? av. J.-C.

493.

¹ [Auj. le *Laghetto*, sur la *Via Lavicana*. — V. dans Tite-Live, le récit de cette bataille, 2, 19 et 20. — V. aussi Florus, 1, 11, qui fait mention de l'intervention des Dioscures, dont Tite-Live n'a pas parlé.]